

Règlement particulier AINFTERWORK Trévoltien MIXTE du 25 Février 2025

Article 1 : Participation

Toute inscription à cette Compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le Tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses de niveau NC jusqu'au niveau P10 maximum, licenciés à la FFBAD et en règle avec celle-ci.

Le GEO sera **M. Eddy RAZAFINDRALAY**.

N° autorisation du tournoi : en cours.

Article 2 : Modification

Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le GEO, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Article 3 : Règles de jeu

Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions édicté par la FFBAD. Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBAD.

Si le volant touche le plafond ou ses structures (lumières, câbles, paniers de basket, etc..) :

- . à l'engagement : le volant sera remis à **une** reprise.
- . au cours de l'échange : le volant sera compté **faute**.

Article 4 : Horaires et lieu de la Compétition

Les joueurs et joueuses devront se pointer à la table de marque dès leur arrivée au gymnase. L'horaire de chaque match sera indiqué, à titre indicatif, sur l'application EBAD. Il peut être modifié à tout moment par les responsables du tournoi. En conséquence, un joueur ne peut pas quitter la salle sans en avertir le responsable de la table de marque.

Le gymnase sera ouvert à partir de 18h00 et tous les participants sont convoqués entre 18h15 et 19h00 au **Gymnase du Formans, 1273 Route de Trévoux - 01600 Saint Didier de Formans**.

A compter de l'appel de leur match, les joueurs ont 3 minutes pour s'échauffer et tester les volants. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés.

Cinq minutes après le deuxième appel, tout joueur absent pourra être déclaré W.O pour le tableau.

Article 5 : Volants

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.

En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour ce tournoi sont :

- Pour tous les joueurs : Victor Gold Maxima
Des volants homologués seront en vente sur place par le club organisateur.

On ne doit pas modifier la structure du volant, toutefois si tous les joueurs le souhaitent, ils peuvent « casser » les plumes à condition que ce choix soit maintenu tout au long du match.

Article 6 : Tableaux et scoring

L'**unique** tableau proposé est le **Double Mixte**.

Le tableau sera constitué en séries d'après le CPPH. Les classements pris en compte sont les classements renseignés sur POONA au moment du tirage au sort, soit le **15 Février 2024**.

Pour chaque série, les rencontres se dérouleront par poules uniques de 4.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points conformément aux règles de scoring.

Il n'y aura pas de fiche de score spécifique à chaque match. Une feuille de brouillon sera disponible sur chaque terrain, afin d'aider les joueurs à se souvenir des scores. Le résultat final sera ensuite communiqué, par un membre de chaque équipe, à la table de marque.

Article 7 : Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 28 paires sur la soirée sur 7 terrains. Toutefois, des paires supplémentaires pourront être mises sur liste d'attente afin de remplacer une paire qui se désisterait ou qui déclarerait forfait.

Article 8 : Arbitrage

Les matchs se feront en auto arbitrage.

Article 9 : Récompense

Il n'y aura pas de récompense.

Article 10 : Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement via le site BADNET. Le paiement se fera uniquement en ligne.

Les droits d'inscription sont fixés à : **8,00 €**.

Article 11 : Forfaits

En cas de forfait ou désistement **non justifié** après le 17 Février 2024, les droits d'engagement

resteront acquis au club organisateur.

Tout joueur forfait après le tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à la Commission Ligue des Officiels Techniques (CLOT) (Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton –37 route du Vercors –38 500 SAINT CASSIEN; sophie.bluy@badminton-aura.org sous peine de sanction fédérale.

Lu et approuvé le 07/01/2025 *Eddy RAZAFINDRALAY* en sa qualité de GEO.